

À LA RECHERCHE DU PATRIMOINE SONORE ET AUDIOVISUEL FRANÇAIS

Agnès Callu et Hervé Lemoine

Introduction

C'est précisément la connaissance d'un patrimoine, en l'occurrence celui qui est attaché au son - associé ou non à l'image - qui nous a mobilisés et continue de le faire.

On dit souvent que la mise en œuvre de grands projets est le résultat de rencontres fructueuses. En ce qui nous concerne, l'adage s'est vérifié puisque nous connaître fut l'occasion de constater que nos interrogations - positives mais négatives aussi - se rejoignaient et se croisaient. En effet, tous deux responsables de l'histoire orale dans nos institutions, nous avons essayé de formaliser les enjeux constitués par la création puis l'exploitation des sources orales et audiovisuelles, aidés dans cette entreprise par le soutien constant et le généreux mécénat de l'Institut des Archives sonores. À la fin de l'année 1997, nous avons dressé un premier bilan alors que nous menions une campagne d'entretiens auprès d'anciens acteurs de l'État-major général de la Défense nationale pendant la guerre d'Algérie. Les conclusions ne se firent guère attendre. Nous n'évoquions, en ces débuts, que les questions posées autour de la "source orale" ou plus exactement du "témoignage oral", le vocable étant plus conforme. Si les attaques des années 1980, proférées par toute une partie de l'école historique française à l'encontre de l'histoire orale, avaient été extrêmement violentes, lui déniaient toute appartenance à l'histoire avec un grand H, l'enfermant dans une marginalité socio-ethnologique et la marquant, de façon indélébile, du "handicap de l'*a posteriori*", il était très clair qu'en 1997, l'objet même de ces flèches était, sinon complètement dépassé, du moins ressenti comme largement obsolète par de nombreux spécialistes. En conséquence, notre intuition nous portait à croire que la bataille n'était plus à livrer sur le terrain d'une reconnaissance pleine et entière de la discipline ; elle se jouait dorénavant sur celui d'une gestion habile de son succès qui avait pris la forme d'une multiplication des enquêtes engagées sur le territoire national. En effet, pendant les quinze dernières années, l'histoire orale, véritable science auxiliaire, a beaucoup évolué, se débarrassant de son qualificatif de "sulfureux" pour endosser ceux de "légitime" et de "nécessaire" à l'heure où le devoir de mémoire et la quête identitaire ont droit de cité. Dès lors, et notamment au sein de structures d'accueil organiques, tels les comités d'histoire, la discipline fait école et s'engage de plus en plus précisément dans la voix d'une production importante. La masse des témoignages recueillis devient alors pléthorique - pourquoi s'en plaindre ?- mais *de facto* atomisée et souvent inconnue. Le résultat, loin de combler les attentes, est relativement décevant : quintuple ou sextuple interrogation d'un même témoin - pratique très répandue dans le domaine des élites ministérielles et de la haute fonction publique - et par ailleurs incapacité à mener une politique raisonnée d'entretiens auprès, pour ne citer qu'eux, des "anciens" de la Grande Guerre, alors que les "urgences médicales" nous pressent et qu'il est plus que temps.

Le projet

Aussi, notre idée, angélique peut-être, fut-elle de tendre nos efforts vers une appréhension concrète des programmes d'enquêtes orales conduits en France. Le projet était ambitieux, mais en même temps, comme amputé, dès l'origine, de l'essentiel. En effet, une question ne cessait de nous tarauder : au nom de quoi le témoignage d'un homme ou d'une femme apporté après les événements dans le cadre d'un programme scientifique était-il plus " valide " que la parole enregistrée, du même homme ou de la même femme, au moment desdits événements ? À l'évidence notre ostracisme posé comme un postulat de départ n'était pas viable car il nous fallait, bien sûr, recenser concurremment la réécriture verbale, domaine privilégié du " témoignage ", ainsi que la documentation, contemporaine des actes, apanage des " archives ". Petit à petit, guidé par cette double envie, l'ouvrage que nous souhaitions élaborer prit corps, et dans la foulée, tout son sens. Le titre dont nous l'avons doté parle de lui-même : *Le Patrimoine sonore et audiovisuel français : entre archives et témoignages, guide de recherches en sciences sociales*. Une rapide exégèse n'est pas inutile. *Le Patrimoine sonore et audiovisuel français* : car considérer le son sans l'image animée, comme support elle aussi de documents d'archives et de témoignages, serait un déplorable contresens au regard de l'histoire contemporaine. *Entre archives et témoignages*, puisque l'union des documents du passé et des récits présents d'aventures antérieures rend compte de la diversité des sources à écouter et à regarder, en leur appliquant toutefois des grilles d'analyse spécifiques. *Guide de recherches en sciences sociales*, enfin, parce que notre envie et même notre devoir est de proposer une manne nouvelle et souvent inédite à tous les chercheurs du temps présent, qu'ils soient historiens, ethnologues, sociologues, politologues, anthropologues, journalistes etc. Le défi à relever est donc le dessin, peut-être seulement l'esquisse, d'une cartographie des ressources françaises dans ce domaine afin de familiariser les milieux de la recherche à des sources dont il est impensable aujourd'hui de faire l'économie. Pour cela, nous sommes convaincus, au risque de jouer les provocateurs, que la question du support doit être repensée et qu'elle ne doit pas nous dispenser de pénétrer au cœur de ces collections en les décrivant au plus près pour décrypter leur message. On ne pourrait cependant user du terme de "guide de recherches" si l'on se contentait d'un inventaire général des documents et des fonds. C'est pourquoi notre souci fut d'épauler cette entreprise centrale, faisant l'objet d'un volume unique, par deux tomes supplémentaires : un premier livre proposant une mise au point historiographique, méthodologique et bibliographique et un autre offrant une volée de clefs d'accès, par le biais d'index traditionnels et d'annexes thématiques.

Restait à imaginer le grand réservoir virtuel dans lequel nous allions puiser les informations : c'est-à-dire l'immensité des " archives de la parole " et de l'image, comme vecteurs d'événements historiques à l'exclusion toutefois, dans notre propos, du son pris comme " simple " véhicule musical, linguistique ou lexicologique *stricto sensu* et de l'image support de films de fiction.

Les sources

Trois grands gisements furent sollicités : les institutions patrimoniales, les pôles de recherche et les collections privées.

Les institutions patrimoniales, traditionnellement les Archives, les Bibliothèques et les Musées, se répartissent de la façon suivante. Les Archives sont nationales, départementales, communales, régionales mais sont aussi celles d'établissements publics, d'entreprises, de partis politiques, de syndicats, d'organes de presse,

d'associations confessionnelles, de festivals et d'autres manifestations. Archives encore d'organismes produisant par nature du son et/ou de l'image animée : celles des stations de radios, des chaînes de télévision, des sociétés de production et de réalisation. Dans la "nébuleuse" des Archives sont aussi interrogés les centres de documentation, les services audiovisuels et ceux liés à l'information et à la communication. Les Bibliothèques, pour leur part, sont nationale, municipales, spécialisées et universitaires ; leurs "cousines" médiathèques, sonothèques, discothèques, vidéothèques et cinémathèques, sont nationale, régionales, municipales, spécialisées, privées et universitaires. Les musées sont, pour l'essentiel, ceux dits "de société", soit biographiques, thématiques, militaires, liés aux conflits ou aux relations internationales, certains musées nationaux, d'État - quelques-uns voués aux Beaux-Arts et aux Arts décoratifs n'étant toutefois pas ignorés.

Les pôles de recherche se retrouvent naturellement du côté des Universités en sciences humaines, des Instituts d'études politiques, des grandes écoles - telles l'École normale supérieure ou l'École nationale des Chartes -, des séminaires de l'École pratique des hautes études et de l'École des hautes études en sciences sociales, des laboratoires du CNRS, des Comités d'histoire - au sein des ministères, des administrations et des entreprises -, des associations d'anciens combattants, des instituts de recherche et de tous les autres "lieux de mémoire", à vocation nationale ou locale.

Les grandes collections privées sont à inclure puisqu'elles résultent de la passion d'amateurs, véritables chasseurs d'images et de sons, souvent détenteurs d'*unica* sans prix.

Ce grand recensement de près de 6000 noms répond à un désir très fort, concrétisé par la notion de brassage. Brassage de grandes et de petites institutions ; brassage de structures publiques et privées ; brassage enfin de collections inter et pluridisciplinaires.

L'enquête

Pour assurer un taux de réponse convenable nous avons rédigé des questionnaires et des notices *ad hoc* pour chacun des domaines embrassés. À partir du mois de mars 1999 et jusqu'en juillet, les 6000 structures recensées ont été contactées par vagues successives. Un usage raisonné et maîtrisé de l'informatique devenait indispensable. Aussi avons-nous commencé par préfigurer un logiciel de gestion, proposant quotidiennement une lecture chiffrée des avancées de l'enquête. Par ailleurs, les réponses ne tardant pas, tant l'enthousiasme était grand, il nous fallut concevoir une base de données les enregistrant à mesure : on la dénomma HISTORAL.

En octobre 1999, 500 pôles s'étaient fait connaître, plus de 350 positivement. D'un point de vue qualitatif, trois ensembles se détachaient. Le premier montre la grande richesse des collections conservées dans les Archives départementales et communales, demeurées le plus souvent totalement ignorées : elles témoignent pourtant de l'engouement qui anime nombre de collectivités territoriales, soucieuses de préserver et de faire connaître une mémoire et un passé toujours singuliers ; le deuxième met en valeur les fonds détenus par certains musées, notamment ceux d'histoire locale ou dédiés à l'écriture du second conflit mondial ; enfin, quelques résultats se profilent du côté du monde de la recherche et notamment des centaines d'associations engagées, elles aussi, dans l'étude des deux dernières guerres.

Conclusion

Est annoncée pour 2004 la publication de l'ouvrage « Le patrimoine sonore et audiovisuel français : entre archives et témoignage, guide de recherche en sciences sociales », avec des préfaces de Emmanuel Le Roy Ladurie et Jean Cluzel et une postface de Jacques Rigaud (éd. Centre historique des Archives nationales, Service historique de l'Armée de Terre et Institut des Archives sonores, Paris).

C'est en sept volumes et 2800 pages que se développe une cartographie raisonnée des collections sonores et audiovisuelles françaises. Ce patrimoine détenu par un millier de structures spécialisées, associatives, universitaires, acquiert, par la critique et l'exploitation qui en est faite, le statut de matériau historique. Introduit par une mise en perspective historique reposant sur l'examen « sur pièces » de la documentation mise à jour, le Guide se clôture par un tome biface : une histoire des techniques cinématographiques, sonores et audiovisuelles qui, nées avec le siècle précédent, portent les ressources du temps présent et un précis juridique qui entend accompagner tous ceux qui voudront entendre et voir des extraits de ce patrimoine. Le tout est complété par une base de données et un DVD-Rom, dans une démarche à la fois encyclopédique et transverse qui parie sur le décloisonnement des disciplines et la mutualisation des savoirs et souhaite le rapprochement intellectuel d'institutions nationales et d'initiatives délocalisées, publiques et parfois privées.

